



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 12 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni à l'espace François Mitterrand, salle La Savoyarde, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY			X
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		M. DURET	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		B. SANTAIS	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC			X
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		I. JARRIAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

203-2024 –MODIFICATION AP/CP ET AE/CP 2024

Rapporteur : Jacky DONJON

Les autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement, et leurs révisions éventuelles, sont votées par le Conseil Communautaire, par délibérations distinctes, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives :

- La délibération initiale fixe l'enveloppe globale estimée de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de son financement. Dès cette délibération, l'exécution peut commencer (signature d'un marché par exemple).
- Les crédits de paiement non utilisés une année doivent être repris l'année suivante par délibération du Conseil communautaire au moment de la présentation du bilan annuel d'exécution des AP/CP et AE/CP.
- Toutes les autres modifications (révision, annulation, clôture) doivent faire l'objet d'une délibération.

Le suivi des AP-AE/CP est également retracé dans une annexe à chaque étape budgétaire (budget primitif, décisions modificatives, compte administratif).

1. Révision d'une AE-CP/AP-CP

Budget Principal (TTC)

En fonctionnement :

Engagement n°7 - Etude de transfert de la compétence Eau potable

AE initiale	Nouvelle AE
66 000,00	141 000,00

L'AP votée en mars n'était qu'une estimation, les chiffres définitifs du marché ont été connus en mai.

Ce surcoût est compensé par deux subventions, ce qui assure une neutralité par rapport au plan de financement d'origine de la collectivité :

- Agence de l'eau pour 60 000 €
- Département de la Savoie pour 36 000 €

Budget Assainissement (HT)

En investissement :

Programme n° 08 - Réhabilitation réseaux EU Montmélian - Guerraz - entre PR Boisset et PR Stade

AP	Nouvelle AP
710 000,00	725 000,00

Un avenant en plus-value d'environ 15 000 € a été passé pour intégrer des travaux rendus nécessaires sur le chantier.

2. Ajustements des CP 2024 pour les AE/AP

Budget Principal (TTC)

En fonctionnement :

Engagement n°7 - Etude de transfert de la compétence Eau potable

	AE	CP 2024	CP 2025	Total
Crédits ouverts BP 2024	66 000,00	33 000,00	33 000,00	66 000,00
Ajustement des crédits proposé	141 000,00	90 000,00	51 000,00	141 000,00

Pour intégrer le phasage du marché, il y a lieu de réévaluer les CP initiaux en ajoutant 57 000 € au CP 2024 et 18 000 € au CP 2025

Programme n° 25 - Bâtiment ALSH à ValGelon La Rochette

	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Crédits ouverts BP 2024	4 200 000,00	100 000,00	360 000,00	3 080 000,00	660 000,00	4 200 000,00
Ajustement des crédits proposé	4 200 000,00	100 000,00	380 000,00	1 500 000,00	2 220 000,00	4 200 000,00

Lors du vote des CP en mars 2024, le montant des honoraires du mandataire, la SPL de la Savoie, n'avait pas été intégré aux CP ; aussi il y a lieu de rajouter 20 000 € au montant de l'avance de 360 000 €.

Au vu de l'avancée du projet, il y a lieu de modifier également les CP des années 2025 et 2026.

Budget Eau potable (HT)

En investissement :

Programme n° 01 - Renouvellement réseau AEP - Centre bourg à St Pierre d'Albigny

	AP	Dép 2021	CP 2023	CP 2024	CP 2025	Total
Crédits ouverts BP 2024	320 000,00	5 329,50	150 000,00	-	164 670,50	320 000,00
Ajustement des crédits proposé	320 000,00	5 329,50	150 000,00	15 000,00	149 670,50	320 000,00

Pour intégrer un avenant sur les travaux et un avenant sur la maîtrise d'œuvre, il est nécessaire d'ajuster le CP 2024 de 15 000 €.

Budget Assainissement (HT)

En investissement :

Programme n° 07 - Réhabilitation réseaux EU-Centre bourg St Pierre d'Albigny

	AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Crédits ouverts BP 2024	360 000,00	2 735,00	-	39 358,57	3 000,00	100 000,00	214 906,43	360 000,00
Ajustement des crédits proposé	360 000,00	2 735,00	-	39 358,57	15 000,00	100 000,00	202 906,43	360 000,00

Pour intégrer un avenant sur les travaux et un avenant sur la maîtrise d'œuvre, il est nécessaire d'ajuster le CP 2024 de 12 000 €.

Programme n° 08 - Réhabilitation réseaux EU Montmélian - Guerraz - entre PR Boisset et PR Stade

	AP	CP 2023	CP 2024	Total
Crédits ouverts BP 2024	710 000,00	197 399,58	512 600,42	710 000,00
Ajustement des crédits proposé	725 000,00	197 399,58	527 600,42	725 000,00

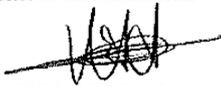
Suite à l'avenant n°2 au marché de travaux, il est nécessaire d'augmenter le CP 2024 de 15 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **REVISE**
 - l'AE n°7 du budget Principal
 - l'AP n°8 du budget annexe Assainissement
- **AJUSTE**
 - les CP de l'AE n°7 du budget Principal
 - Les CP des l'AP n°25 du budget Principal
 - Les CP de l'AP n°1 du budget annexe Eau Potable
 - Les CP des AP n°7 et 8 du budget annexe Assainissement
- **DIT** que les crédits des paiements 2024 nécessaires sont inscrits aux budgets 2024 concernés

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance


 Sébastien MARTINET



La Présidente, 

Béatrice SANTSIS
 CHEYNE